

Oui à l'initiative « Stop OGM »

Les OGM ne sont pas une solution au problème de la faim

Alliance Sud soutient l'initiative populaire pour un moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture, sur lequel le peuple se prononcera le 27 novembre. Le génie génétique ne résout pas les problèmes alimentaires, ni en Suisse ni dans les pays en développement. Il aggrave au contraire les difficultés existantes des petits producteurs.

Les adversaires de l'initiative « Stop OGM » clament *urbi et orbi* que le génie génétique permettra de résoudre les problèmes alimentaires dans le monde et de remporter le combat contre la faim : en effet, il stimule les rendements agricoles, réduit l'utilisation d'herbicides et de pesticides, accroît les gains des petits paysans du Sud. Ces arguments ne tiennent pas la route.

Semences ruineuses

Le génie génétique exige des monocultures extensives, qui excluent *de facto* les petits producteurs. Les cultures transgéniques ne sont rentables que sur de grandes surfaces cultivées avec des machines, car les semences sont bien plus chères que celles des cultures traditionnelles. Lorsque l'Argentine, au début des années 1990, a autorisé la culture de soja transgénique, des dizaines de milliers de familles de petits paysans, qui étaient déjà très endettées envers les groupes de l'agro-business, ont été contraintes de vendre leurs terres. Résultat :

la multiplication d'immenses surfaces que les grands propriétaires fonciers ont plantées de soja. Les anciens propriétaires, sans terre ni travail, ont émigré vers les villes où ils sont venus grossir les quartiers pauvres déjà surpeuplés. De nombreux petits paysans se sont retrouvés en difficultés financières après avoir planté des semences transgéniques. Les brevets sur ces semences interdisent la réutilisation d'une partie de la récolte pour l'année suivante, ou alors seulement contre le paiement de taxes très élevées. Les paysans sont forcés d'emprunter pour acheter ces semences coûteuses et tout l'arsenal de pesticides et désherbants nécessaires. Lorsque la récolte ne tient pas ses promesses, ils se retrouvent piégés et lourdement endettés (voir l'article ci-contre : « Le piège du coton Bt »).

Environnement hypothéqué

De même, l'argument selon lequel le génie génétique permettrait de réduire l'usage des pesticides et herbicides est trompeur. Avec les cultures transgéné-

riques, l'usage de produits chimiques contre les parasites ou les mauvaises herbes ne diminue en réalité que dans la phase initiale. Il augmente ensuite fortement, comme le montrent des études menées aux Etats-Unis et en Argentine, où des cultures de soja et de maïs transgéniques sont autorisées depuis des années. En outre, les monocultures épuisent les sols, ce qui entraîne un recours accru aux engrais chimiques. Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'impact des cultures hybrides : au Mexique, les variétés indigènes de maïs – bien adaptées aux conditions locales (parasites, maladies, climat) – sont déjà contaminées. En d'autres termes, le génie génétique aggrave le problème de la faim bien plus qu'il ne contribue à le résoudre.

La faim a d'autres causes

La faim ne résulte pas d'une pénurie de biens alimentaires : durant ces 40 dernières années, la production de nourriture par tête a augmenté dans le monde plus fortement que la population. Les causes de la faim sont ailleurs : elles tiennent au manque de terres à cultiver pour assurer l'auto-provisionnement ainsi qu'à l'insuffisance des revenus. Les solutions au problème de la faim ne sont pas technologiques, mais politiques.

De nombreux gouvernements des pays en développement tentent, comme la Zambie, le Soudan ou encore l'île Negros aux Philippines, de résister aux pressions des multinationales de l'agro-business et des Etats-Unis qui cherchent à introduire rapidement des cultures transgéniques. Ils demandent du temps pour s'informer sur ces technologies et pouvoir décider, en toute liberté et connaissance de cause, de les introduire ou non. En d'autres termes, ils veulent un moratoire en matière de génie génétique dans l'agriculture. Pour ces pays, un moratoire sur les OGM dans l'agriculture suisse, ainsi que le demande l'initiative « Stop OGM », est un signal important. C'est pourquoi Alliance Sud recommande le oui.

Argentine : effets néfastes pour l'environnement et la santé

Les cultures d'organismes génétiquement modifiés seraient plus respectueuses de l'environnement que les variétés traditionnelles, car elles utiliseraient moins de pesticides et d'herbicides. Tel est le credo des partisans du génie génétique et de la société suisse d'agro-business Syngenta. Celle-ci a d'ailleurs pu tester en Argentine – troisième plus gros producteur mondial de soja – la valeur de cet argument. Elle y a lancé en 2003 une vaste campagne publicitaire pour son désherbant Gramoxone, avec ce slogan : « Le soja est une mauvaise herbe. »

En Argentine, depuis des années, on ne cultive pratiquement plus que le soja génétiquement modifié de la multinationale américaine Monsanto, résistant au désherbant Glifosol : les champs peuvent ainsi en être aspergés sans dommage pour les cultures. Cependant, des graines de soja restent sur le sol après la récolte ; lorsqu'elles germent au printemps, on ne peut plus les éliminer avec le Glifosol. C'est là qu'intervient le Gramoxone, « meilleure solution » selon Syngenta pour lutter contre « ce soja sauvage et les autres mauvaises herbes résistantes au Glifosol ». En d'autres termes, sans davantage de chimie, on n'arrivera pas à se débarrasser « des effets secondaires » du génie génétique écologique !

Or, on sait que le Gramoxone n'est rien d'autre que du Paraquat, un herbicide qui présente une forte toxicité pour l'être humain et qui a été interdit dans différents pays européens depuis les années 1980, y compris en Suisse.

ML

Michèle Laubscher



Aux Philippines, les cultures d'OGM gagnent du terrain, portant atteinte à la biodiversité.

Robert Schmid

Monsanto en Inde

Le piège du coton Bt

En Inde, les autorités centrales en matière de génie génétique ont décidé, en mai 2005, de ne pas renouveler le permis octroyé à Monsanto pour trois variétés de coton génétiquement modifié. Elles réagissaient ainsi aux mauvaises récoltes dans l'Andhra Pradesh, qui ont ruiné quelque 12000 familles de petits paysans et poussé au suicide des centaines de cultivateurs endettés.

Dans les années 1980, des petits producteurs de l'Andhra Pradesh ont commencé à cultiver du coton. Ce qui était autrefois le « grenier à riz » de l'Inde est devenu un centre de production de coton. Mais le coton a besoin d'énormes quantités de pesticides, d'engrais chimiques et d'eau. Pour cultiver du coton, les petits paysans ont souvent dû s'endetter très lourdement.

Lorsqu'en 2002 l'Inde a autorisé les variétés de coton transgénique (Bt), Monsanto avait fait

« Le rendement de mon coton Bt n'a pas été plus élevé que celui du coton traditionnel, mais les semences étaient plus chères. L'année prochaine, je ne planterai pas de coton Bt. »

Trambak Narayan, petit producteur de l'Etat indien du Maharashtra

campagne en promettant des rendements très élevés, les plantes étant désormais résistantes au ver de la capsule, un insecte très ravageur en Inde. Les producteurs ont cru qu'ils pourraient ainsi rembourser leurs dettes. Or, une étude comparative réalisée sur trois ans par des ONG indiennes, montre que les variétés Bt n'offrent aucun avantage. Les petits cultivateurs ont constaté qu'elles exigeaient non

seulement autant de pesticides que les variétés traditionnelles, mais encore plus d'eau et d'engrais chimiques. En outre, la semence Bt est trois fois plus chère. Le bilan est sans appel : le producteur de coton Bt a gagné 60% de moins qu'avec les variétés traditionnelles et sa dette s'est alourdie.

Les mauvaises récoltes de l'automne dernier dans l'Andhra Pradesh ont provoqué la colère des paysans. Monsanto a incriminé les producteurs, qui auraient mal utilisé les semences et insuffisamment arrosé les champs. Devant les autorités centrales, la multinationale a reconnu que les variétés Bt n'étaient pas résistantes au ver de la capsule indien. D'où leur décision de ne pas renouveler l'autorisation dans cet Etat pour les trois variétés de Monsanto.

Michèle Laubscher

Protéger le droit des paysans

La commission de politique étrangère du Conseil national a, fin août, recommandé au Conseil fédéral de protéger le dit « privilège de l'agriculteur » dans les accords bilatéraux de libre-échange que la Suisse conclut avec les pays du Sud. Il s'agit du droit des paysans à utiliser une partie de leurs récoltes pour ensemencher leur champ. Les multinationales de semences veulent limiter ce droit (par des redevances), voire l'interdire. La Suisse et l'AELE ont réduit ce privilège dans la nouvelle génération d'accords commerciaux bilatéraux en soumettant les pays en développement concernés au règlement de 1991 de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales) ; celui-ci soumet à des licences ou à des redevances la réutilisation propre ou l'échange de semences. Alliance Sud avait déjà, avec la Déclaration de Berne, contesté la politique de la Suisse qui utilise les accords commerciaux bilatéraux pour imposer des règles de protection de la propriété intellectuelle qui vont plus loin que les dispositions de l'OMC.

Les intentions et les actes

Le rapport 2005 du réseau international d'ONG Social Watch est paru. Il analyse le fossé entre les promesses et les actes des gouvernements en matière de lutte contre la pauvreté, de développement social et de promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Au menu, des analyses détaillées par pays, d'importantes données statistiques ainsi qu'un dossier thématique sur les objectifs de développement du Millénaire. Y figure notamment une contribution d'Alliance Sud sur la nécessité d'une convention internationale sur l'eau. A télécharger sur www.socwatch.org ou à commander (version imprimée) à Alliance Sud (Fr. 20.-).

Un autre monde est possible

Alliance Sud a, avec ses œuvres-membres, réalisé un dépliant illustré de huit pages sur la coopération au développement. Intitulé *Un autre monde est possible*, il explique d'une manière simple les grandes questions Nord-Sud, montre avec des exemples concrets comment les œuvres d'entraide travaillent et avec quels succès, donne des pistes permettant à chacun de contribuer à plus de justice dans le monde. Il peut être téléchargé sur le site d'Alliance Sud ou commandé sous forme imprimée auprès de son service Education : tél. 031 390 93 39 ; school@alliancesud.ch.